



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de l'éducation

Question écrite n° 63062

Texte de la question

M Andre Berthol appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, sur le cri d'alarme lancé par les enseignants qui s'inquiètent de la montée de l'illettrisme. Il lui demande comment il compte lutter contre ce constat qu'un nombre important d'élèves éprouve des difficultés pour sortir de l'école primaire.

Texte de la réponse

Reponse. - Il y a beaucoup de façons de définir concrètement l'illettrisme et, selon les sources et les auteurs, les résultats varient. Toutes les définitions ne se valent d'ailleurs pas. En retenant des définitions assez strictes et fondées sur des évaluations des connaissances (et non sur des déclarations), 1 p 100 à 2,5 p 100 des jeunes hommes, lors des tests que leur a fait passer le ministère de la défense, sont illettrés. A l'autre extrême, 20 p 100 de ces jeunes hommes ne comprennent pas parfaitement un texte de soixante-dix mots, mais les qualifier d'illettrés paraît relever d'une extension excessive du concept. Quoi qu'il en soit, en dehors de ces difficultés de définition et de mesure, deux résultats sont importants. D'abord, c'est parmi les personnes âgées que l'illettrisme est le plus répandu. On conçoit aisément qu'au cours de la vie différents facteurs interviennent dans la perte progressive de telle ou telle compétence initialement apprise et ces difficultés affectent surtout les personnes n'ayant qu'une formation primaire. Loin d'être un facteur d'aggravation de l'illettrisme, l'école contribue au contraire à le réduire : les jeunes sont aujourd'hui moins souvent illettrés que les personnes âgées, ceci grâce à la prolongation de la scolarité et aux différentes mesures prises pour accueillir les élèves dans les diverses structures d'enseignement et de formation. En second lieu, l'illettrisme diminue au cours du temps. Telle est la conclusion qui se dégage de la seule source permettant d'en mesurer l'évolution, les tests que le ministère de la défense fait passer aux jeunes hommes. Non seulement le ministère repère moins d'illettrés aujourd'hui qu'il y a dix ans mais, en outre, lors des tests ces illettrés d'aujourd'hui réussissent moins mal que ceux d'il y a dix ans, c'est-à-dire sont moins illettrés (leur niveau moyen a cru de 10,7 p 100). Ainsi, l'illettrisme ne se répand pas : au contraire, il est moins fréquent, aujourd'hui, parmi les jeunes que parmi les adultes et les personnes âgées et, parmi les jeunes, il est moins important qu'il y a dix ans. La contribution du système éducatif à cette baisse est évidemment essentielle. Cependant l'école ne peut résoudre à elle seule un phénomène qui procède d'un cumul de handicaps : culturel, familial, psychologique, social. Aussi serait-il injuste et erroné de rendre le système éducatif responsable de l'illettrisme alors qu'il est le lieu où se révèle l'influence de ces handicaps et où les enseignants oeuvrent efficacement à réduire les différences entre enfants pour favoriser l'égalité des chances.

Données clés

Auteur : [M. Berthol André](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63062

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale et culture
Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 octobre 1992, page 4776